

# I.- ETAT DE SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES

(en milliers d'euros)

BILAN ACTIF	NOTE	semestre			semestre	exercice
		BRUT	AMORT/PROV	NET	01/10/2010	01/10/2009
					31/03/2011	31/03/2010
Goodwill		46 586	-46 586	0	0	0
Immobilisations incorporelles	A	142 164	-127 903	14 261	16 113	15 896
Immobilisations corporelles	A	322 648	-260 340	62 308	60 257	65 968
Actifs financiers non courants	B	25 217	-73	25 144	22 584	23 764
Titres mis en équivalence		0	0	0	0	0
Impôts différés		323		323	302	263
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>536 938</b>	<b>-434 902</b>	<b>102 036</b>	<b>99 256</b>	<b>105 891</b>
Stocks et en cours	C	110 825	-80	110 745	105 147	20 598
dont actifs biologiques sur stocks et encours		2742		2742	1849	2572
Créances clients	D	33 728	-7	33 721	33 988	28 202
Autres créances et charges constatées d'avance	D	12 793	-382	12 411	13 112	14 339
Actifs financiers courants	E	4 032		4 032	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	F	230 721	0	230 721	208 133	303 896
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>392 099</b>	<b>-469</b>	<b>391 630</b>	<b>360 380</b>	<b>367 035</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>929 037</b>	<b>-435 371</b>	<b>493 666</b>	<b>459 636</b>	<b>472 926</b>

BILAN PASSIF	NOTE	semestre		semestre	exercice
		01/10/2010	31/03/2011	01/10/2009	01/10/2009
				31/03/2010	30/09/2010
Capital émis	G	2 844		2 844	2 844
Primes		15 946		15 946	15 946
Réserves consolidées		188 782		177 768	177 363
écart d'évaluation sur instruments financiers		22 383		19 803	20 983
<b>RESULTAT</b>		<b>14 174</b>		<b>12 901</b>	<b>20 812</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>244 129</b>		<b>229 262</b>	<b>237 948</b>
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>		<b>174 454</b>		<b>165 720</b>	<b>172 942</b>
dans les capitaux propres		161 801		154 250	154 623
dans le résultat		12 653		11 470	18 319
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>418 583</b>		<b>394 982</b>	<b>410 890</b>
Provisions à long terme	H	7 794		5 247	7 618
Emprunts à long terme	I	59		114	71
Impôts différés		4 239		4 116	3 525
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>12 092</b>		<b>9 477</b>	<b>11 214</b>
Provisions à court terme	H	0		0	0
Dettes fournisseurs	J	19 123		12 904	10 873
Autres dettes et produits constatés d'avance	J	43 798		42 187	39 894
Partie à court terme des emprunts à long terme	I	70		86	55
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>62 991</b>		<b>55 177</b>	<b>50 822</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>493 666</b>		<b>459 636</b>	<b>472 926</b>

## II.- ETAT DE RESULTAT GLOBAL DE LA SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES

COMPTE de RESULTAT	NOTE	01/10/10	01/10/09	01/10/09
		31/03/11	31/03/10	30/09/10
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>A</b>	180 847	177 306	318 231
<b>INCIDENCE RESTRUCTURATION FILIERE SUCRE</b>		0	277	277
<b>CHIFFRE D' AFFAIRES NET</b>		<b>180 847</b>	<b>177 029</b>	<b>317 954</b>
Autres produits de l'activité		2 475	1 252	1 606
<b>TOTAL</b>		<b>183 322</b>	<b>178 281</b>	<b>319 560</b>
Achats	<b>B</b>	100 319	100 244	204 704
Charges de personnel (1)	<b>C</b>	28 482	27 156	35 326
Impôts et taxes		6 099	6 201	8 579
Dotations aux amortissements (2)		9 116	9 611	9 862
Dotations aux provisions		373	0	3 208
<b>TOTAL</b>		<b>144 389</b>	<b>143 212</b>	<b>261 679</b>
Autres produits et charges opérationnels	<b>E</b>	143	196	138
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>39 076</b>	<b>35 265</b>	<b>58 019</b>
Produits financiers		2 086	2 382	3 099
Charges financières		215	923	1 192
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>D</b>	<b>1 871</b>	<b>1 459</b>	<b>1 907</b>
<b>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>40 947</b>	<b>36 724</b>	<b>59 926</b>
Quote part dans les entreprises associées		0	0	0
Total de la charge d'impôt	<b>F</b>	14 120	12 353	20 795
dont impôt courant		13 490	12 247	21 261
dont impôt différé		630	106	-466
<b>RESULTAT NET</b>		<b>26 827</b>	<b>24 371</b>	<b>39 131</b>
<b>PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT</b>		<b>14 174</b>	<b>12 901</b>	<b>20 812</b>
Q P DES INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		12 653	11 470	18 319
Nb de titres S.V.S.		149 670	149 670	149 670
<b>RESULTAT de base et dilué en EUROS par ACTION</b>		<b>94,70</b>	<b>86,20</b>	<b>139,05</b>
(1) y compris participation des salariés		2 002	1 566	2 714
(2) dont dotation amort quota		3 536	3 143	3 143
dont dotation amort aut immos		5 580	6 468	6 719
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>26 827</b>	<b>24 371</b>	<b>39 131</b>
Résultat latent sur instruments financiers		1 376	1 305	2 466
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE, NETS D'IMPOT</b>		<b>1 376</b>	<b>1 305</b>	<b>2 466</b>
<b>RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE</b>		<b>28 203</b>	<b>25 676</b>	<b>41 597</b>
PART DU GROUPE		15 162	13 827	22 513
INTERETS MINORITAIRES		13 041	11 849	19 084

### III.- TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE

	semestre 01/10/10 31/03/11	semestre 01/10/09 31/03/10	exercice 01/10/09 30/09/10
(en milliers d'euros)			
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net - part du Groupe	14 174	12 901	20 812
Part des intérêts minoritaires	12 653	11 470	18 319
Résultat total	26 827	24 371	39 131
Part de résultat des Stés mises en équivalence			
Amortissements et dépréciations des actifs immobilisés	9 119	9 671	10 042
Variation des provisions	176	-398	1 973
Variation des impôts différés	630	106	-465
Plus ou moins values de cession d'actif	-90	-87	-132
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>36 662</b>	<b>33 663</b>	<b>50 549</b>
Variation des stocks et encours	-90 147	-85 151	-602
Variation des créances clients et comptes rattachés	-5 519	-8 403	-2 617
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 913	5 739	3 100
Variation des autres créances et dettes	5 832	32 876	29 356
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-80 921</b>	<b>-54 939</b>	<b>29 237</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)</b>	<b>-44 259</b>	<b>-21 276</b>	<b>79 786</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition immobilisations incorporelles	-1 982	-284	-86
Acquisition immobilisations corporelles	-1 907	-5 873	-11 950
Acquisitions titres non consolidés	0	0	0
Cession d'actifs immobilisés	155	105	164
Variation des créances et dettes sur immobilisations	-663	-1 542	-934
Variation des autres immobilisations financières	20	13	13
Variation des actifs financiers	-4 032	0	0
Incidence des variations de périmètre	-1	-7	-20
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements (B)</b>	<b>-8 410</b>	<b>-7 588</b>	<b>-12 813</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation de capital			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-8 981	-6 735	-6 735
Dividendes versés aux minoritaires des stés intégrées	-11 528	-8 016	-8 016
Souscription d'emprunts et dettes financières	15	0	0
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-12	-18	-92
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)</b>	<b>-20 506</b>	<b>-14 769</b>	<b>-14 843</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>-73 175</b>	<b>-43 633</b>	<b>52 130</b>
<b>TRESORERIE et EQUIVALENT A L'OUVERTURE (E)</b>	<b>303 896</b>	<b>251 766</b>	<b>251 766</b>
<b>TRESORERIE et EQUIVALENT A LA CLOTURE (A+B+C+D+E)</b>	<b>230 721</b>	<b>208 133</b>	<b>303 896</b>

### IV.- ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Nombre d'actions	(en milliers d'euros)	Capital	Ecart évaluation instruments financiers	Primes	Réserves consolidées	Résultat non affecté	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au</b>									
149670	30/09/2009	2 844	17 883	15 946	171 859	13 638	222 170	161 894	384 064
	Dividende distribué				6 903	-13 638	-6 735	-8 016	-14 751
	Augmentation de capital						0		0
	Variation de périmètre						0	-20	-20
	Divers (1)		1 701				1 701	765	2 466
	Résultat net 2009/2010					20 812	20 812	18 319	39 131
<b>Capitaux propres au</b>									
149670	30/09/2010	2 844	19 584	15 946	178 762	20 812	237 948	172 942	410 890
	Dividende distribué				11 831	-20 812	-8 981	-11 528	-20 509
	Augmentation de capital						0		0
	Variation de périmètre						0	-1	-1
	Divers (1)		988				988	388	1 376
	Résultat net 2010/2011					14 174	14 174	12 653	26 827
<b>Capitaux propres au</b>									
149670	31/03/2011	2 844	20 572	15 946	190 593	14 174	244 129	174 454	418 583

(1) Essentiellement incidence de la comptabilisation en juste valeur des immobilisations financières et impact corrélatif de la réduction de la dette d'impôt différé.

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### ➤ **Mise sur le marché communautaire de sucre hors quota.**

Par un règlement n° 222/2011 de la Commission en date du 7 Mars 2011, l'écoulement de sucre hors quota sur le marché de l'Union Européenne a été autorisé, et à hauteur de 500.000 Tonnes (en fait, la pénalité prévue par la Réglementation en cas d'écoulement de sucre hors quota sur le marché communautaire a été ramené de 500 euros à 0). Cette modification réglementaire a été prise pour tenter de remédier à la situation de tension que connaît le marché européen de sucre du quota où les besoins dépassent très largement l'offre.

### ➤ **Ouverture d'un contingent d'importation de sucre.**

En complément de la modification réglementaire exposée ci-dessus et pour les mêmes raisons, la Commission de Bruxelles a ouvert un contingent d'importations à droit nul à hauteur de 300.000 Tonnes.

Au final, le cumul des deux dispositions ci-dessus devrait permettre d'augmenter l'offre de sucre du quota pour la campagne 2010/2011 de 800.000 Tonnes.

## PRINCIPES, REGLES ET PRESENTATION

En application des règlements Européens 1606/2002 du 19 Juillet 2002 et 1725/2003 du 29 Septembre 2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés de la **SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES** au titre de l'exercice 2010/2011 sont établis selon les normes comptables internationales comprenant les IAS/IFRS (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards) et leurs interprétations applicables pour l'exercice telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2011 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par les organes de direction le 27 mai 2011.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers classés comme disponibles à la vente, placements monétaires et actifs biologiques.

Pour les besoins de sa clôture, la société a eu recours à des estimations pour le calcul des engagements envers le personnel (§ H), pour le litige relatif aux cotisations à la production (§ K) et pour l'évaluation des instruments financiers non cotés sur des marchés organisés (§ D).

Ces estimations sont réalisées à partir de l'expérience passée au vu des circonstances. Elles sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Les comptes intermédiaires au 31 mars 2011 sont établis selon les principes de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent donc être lus de manière concomitante avec les états financiers au 30 septembre 2010.

A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2010.

Les améliorations aux IFRS (dont les dernières ont été publiées en mai 2010) sont une série d'amendements à diverses normes existantes se traduisant par des changements de présentation, de reconnaissance comptable, de méthodes de mesure ou de terminologie. Leur application est obligatoire à compter de l'Exercice 2011 ou 2012, selon le cas. L'adoption de ces améliorations au cours du Premier Semestre n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe ou les notes annexes.

## Évolutions des règles et méthodes comptables :

Les amendements suivants sont d'application sur la période couverte par les états financiers au 31 mars 2011 :

- L'amendement à IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2011. Cet amendement clarifie le périmètre de la norme et les principes de comptabilisation des paiements fondés sur des actions. Le Groupe n'opérant pas de transactions qui entreraient dans le champ d'application de cet amendement, il ne lui est pas applicable.
- L'interprétation IFRIC 19 "Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2011. Le Groupe n'ayant pas émis d'instruments de capitaux propres, cette interprétation ne lui est pas applicable.
- L'interprétation IFRIC 18 "Transferts d'actifs provenant de clients" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2010. Le Groupe n'ayant pas conclu de contrat avec ses clients qui entrerait dans le champ d'application d'IFRIC 18, l'interprétation ne lui est pas applicable.
- L'interprétation IFRIC 17 "Distribution en nature aux actionnaires" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2010. Cette interprétation s'adresse aux entités qui distribuent des dividendes à leurs actionnaires sous forme d'actifs en nature (actifs autres que de la trésorerie). IFRIC 17 propose des lignes directrices pour la comptabilisation de telles distributions. Le Groupe n'ayant pas effectué de telle distribution en nature à ses actionnaires, l'interprétation ne lui est pas applicable.

Les amendements suivants n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 mars 2011, et ne sont donc pas applicables au Groupe. Ces amendements ont été publiés par l'IASB et sont applicables à compter des Exercices 2012 et ultérieurs. Les implications pratiques de leur application et leurs effets sur les états financiers du Groupe ont été évalués et ne devraient pas avoir d'incidence matérielle :

- Amendements à IFRS 7 "Informations à Fournir – Transferts d'Actifs Financiers". Ces amendements introduisent de nouvelles exigences visant à améliorer la qualité de l'information présentée dans les états financiers concernant les instruments financiers. Ils concernent plus précisément les transferts d'actifs financiers (titrisation, prêts de titres) à d'autres entités en fin de période comptable. Comme le Groupe ne réalise pas de transfert d'actifs financiers vers d'autres entités, ces nouvelles exigences n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe.
- Amendements à IFRS 1 "Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application ferme pour les nouveaux adoptants". Cet amendement n'est pas applicable au Groupe, qui n'est pas un nouvel adoptant.
- Amendements à IAS 12 "Impôts Différés – Recouvrement des Actifs Sous-Jacents". Ces amendements portent sur les méthodes de comptabilisation et d'évaluation des impôts différés actifs et passifs liés aux immeubles de placement ou aux immobilisations corporelles enregistrés à la juste valeur. Cet amendement n'est pas applicable au Groupe.
- La norme IAS 24 révisée "Informations relatives aux parties liées" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2012. Cette norme révisée clarifie la définition d'une partie liée et précise que les engagements envers les parties liées doivent être présentés. Elle simplifie les dispositions relatives aux informations à fournir concernant les entités liées à une administration publique. Le Groupe ne prévoit pas que l'application de cette norme ait une incidence significative sur ses comptes ouverts au 1er octobre 2011.

### **A) Méthodes de consolidation**

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels.

Tous les comptes des Sociétés sont intégrés globalement sur la base des comptes arrêtés au 31 mars qui correspond à la date d'arrêté semestriel des comptes individuels de toutes les sociétés consolidées.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe. Les soldes bilanciers, les pertes et les gains, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

## **B) Goodwill**

Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales et représentent la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Ils sont, selon le cas, affectés à certains éléments identifiables et font l'objet de tests de dépréciation annuels.

## **C) Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au quota sucre.

Les quotas CO2 constituent des immobilisations incorporelles. Les droits remis gratuitement dans le cadre du plan national d'allocation des quotas par l'Etat sont comptabilisés au bilan pour une valeur nulle. Les droits acquis à titre onéreux sur le marché sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition auquel s'ajoutent, le cas échéant, les frais accessoires de mise en œuvre et sont amortis sur leur durée d'utilisation économique estimée de façon linéaire.

Le plan d'amortissement est déterminé à la date d'entrée du bien à l'actif. Chaque composant identifié au sein d'un bien fait l'objet d'un amortissement distinct.

A chaque clôture et à chaque situation intermédiaire, tout indice montrant qu'un élément de l'actif a pu perdre notablement de sa valeur (obsolescence, dégradation, performances inférieures aux prévisions, valeur de marché) déclenche un test de dépréciation.

Les principales durées d'utilisation retenues pour les amortissements sont les suivantes :

- logiciels .....	1 à 3 ans
- quota sucre .....	9 ans (*)
- autres immobilisations incorporelles .....	5 à 10 ans
- constructions .....	20 ans
- agencements et aménagements constructions .....	5 à 15 ans
- matériels et outillages .....	5 à 20 ans
- véhicules .....	5 ans
- matériels et mobiliers de bureau .....	5 ans
- matériels informatiques .....	4 ans

(\*) Durée du règlement sucrier actuel.

## **D) Actifs financiers**

Les actifs financiers figurent au bilan pour leur juste valeur. Ils se composent d'actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat et d'actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction (comme les certificats de dépôts, ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme), et d'autre part des actifs financiers désignés (comme les disponibilités), lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers disponibles à la vente (titres de participations non consolidés) sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une technique d'évaluation reposant sur des indications fiables et objectives. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique.

### **E) Stocks et créances**

Les stocks de matières et fournitures sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, à l'exception des actifs biologiques consommables, évalués à leur juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Plus précisément, la valorisation des récoltes est faite en fonction des cours de marché ou des prix au contrat, y compris la prime de jachère, des surfaces cultivées et rendements moyens constatés. De cette valorisation sont déduits les frais de culture à engager.

La valorisation des produits finis et des en-cours de production comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs et indirects de production et les amortissements. Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais de Siège, de frais financiers ni de frais commerciaux.

Une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont valorisées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Une provision pour perte de valeur est constituée le cas échéant pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **F) Impôts différés**

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et des passifs consolidés ainsi que les impôts sur retraitements de consolidation sont calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition adoptées ou quasi adoptées à la fin de l'exercice.

### **G) Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent principalement des valeurs mobilières de placement, des fonds en caisse, des soldes de comptes bancaires.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la juste valeur correspondant à la valeur de marché.

Les certificats de dépôts et autres placements dont l'échéance est supérieure à trois mois sont classés en actifs financiers courants conformément à l'IAS 7.7. Au 31 mars 2011, 4032 K€ ont une échéance supérieure à trois mois.

Les concours bancaires sont portés en diminution de la trésorerie.

### **H) Provisions**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont ré estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution des risques.

### **Régimes à prestations définies : engagements de retraites :**

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite.

Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées qui prend en compte le risque de mortalité (table INSEE), l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs, un taux d'actualisation financière (taux iBoxx Corporate AA Euro 10+).

Les hypothèses retenues sont :

- Un départ à la retraite à l'initiative du personnel pour 92% des salariés,
- Une mise à la retraite à l'initiative de l'employeur pour 8% des salariés,
- Pour le collège « ouvriers et employés », départ en retraite à l'âge de 62 ans en moyenne avec des indemnités majorées de charges sociales à un taux de 43% (50% si mise à la retraite),
- Pour le collège « agents de maîtrise et cadres », départ en retraite à l'âge de 67 ans en moyenne avec des indemnités majorées de charges sociales à un taux de 45% (50% si mise à la retraite),
- Le taux d'actualisation financière s'élève à 4.88 % contre 3.95% l'exercice dernier.
- La table de turnover retenue est celle de l'INSEE 2009 - hypothèse faible.

Les engagements non couverts par des contrats d'assurance sont provisionnés. Depuis notre passage aux normes IFRS, la totalité de notre provision passe dans le résultat de l'exercice.

Engagements de médailles du travail :

Cette provision permet de faire face aux engagements correspondant aux droits acquis par les salariés relatifs aux Médailles du travail qui devront leur être versées.

**I) Informations sectorielles**

En application de l'IFRS 8 sur l'information sectorielle, il est précisé que le Groupe n'exerce que dans un seul secteur d'activité (sucre et dérivés) et que les actifs sont implantés en France.

Au 31/03/11, comme au 30/09/10, aucun client pris individuellement ne représente à lui seul plus de 10% de l'activité du groupe.

**PERIMETRE**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes des Sociétés suivantes :

**Société consolidante :**

**SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 2.843.730 euros

SIREN 562 058 115 00048 – 741 J

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Holding animatrice du Groupe.

**Sociétés consolidées :**

**SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL**

Société Anonyme

Au Capital de 7.648.848 euros

SIREN 086 380 219 00039 - 741 J

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Holding financière

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
56,51	56,51	56,51	56,51



**NORPAR**

Société par Actions Simplifiée  
 Au Capital de 16.729.472 euros  
 SIREN 348 075 664 00022 - 741 J  
 Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010  
 ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX  
 Activité : Holding financière

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
100	100	50,63	50,63

**SUCRERIE DE TOURY**

Société Anonyme au Capital de 3.656.448 euros  
 SIREN 805 620 176 00018 - 158 H  
 Siège Social : 28310 TOURY  
 Activité : Sucrierie, Distillerie, Déshydratation des pulpes

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
99,80	99,80	50,58	50,58

**SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES**

Société Anonyme  
 Au Capital de 10.216.272 euros  
 SIREN 305 824 534 00013 - 158 H  
 Siège Social : SAINTE-EMILIE  
 80240 VILLERS-FAUCON  
 Activité : Sucrierie, Distillerie

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
89,69	89,68	50,69	50,68

**COMPAGNIE NOUVELLE DE SUCRERIES REUNIES**

Société par Actions Simplifiée  
 Au Capital de 2.970.944 euros  
 SIREN 562 032 805 00128 - 011 A  
 Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010  
 ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX  
 Activité : Exploitation agricole

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
100,-	100,-	71,96	71,96

La **SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES** est elle-même intégrée dans les comptes consolidés de la **SOCIETE CHAMPENOISE DE GESTION**.

**NOTES SUR LE BILAN****A) Immobilisations et amortissements**

Valeurs brutes	30/09/2010	Entrées	Sorties	31/03/2011
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	668	15	32	651
Quotas sucre	139 546	1 967		141 513
<b>Total</b>	<b>140 214</b>	<b>1 982</b>	<b>32</b>	<b>142 164</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains, agencements	25 892	444	20	26 316
Constructions, agencements	54 990	894	26	55 858
Matériels, outillages	230 730	6 039	2 198	234 571
Autres	2 901	146	144	2 903
Immobilisations en cours, avances et acomptes	8 652	2 996	8 648	3 000
<b>Total</b>	<b>323 165</b>	<b>10 519</b>	<b>11 036</b>	<b>322 648</b>
<b>Total des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>463 379</b>	<b>12 501</b>	<b>11 068</b>	<b>464 812</b>

<b>Amortissements</b>	<b>30/09/2010</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>31/03/2011</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	485	81	32	534
Quotas sucre	123 833	3 536		127 369
<b>Total</b>	<b>124 318</b>	<b>3 617</b>	<b>32</b>	<b>127 903</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains, agencements	13 850	326	19	14 157
Constructions, agencements	37 873	1 355	26	39 202
Matériels, outillages	203 047	3 666	2 188	204 525
Autres	2 426	155	125	2 456
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>257 196</b>	<b>5 502</b>	<b>2 358</b>	<b>260 340</b>
<b>Total des amortissements incorporelles et corporelles</b>	<b>381 514</b>	<b>9 119</b>	<b>2 390</b>	<b>388 243</b>

A propos des quotas CO2, nous sommes entrés en Phase 2 et les allocations (en tonne) se répartissent comme suit entre les différents sites de production :

<b>Sites</b>	<b>Ste Emilie</b>	<b>Pithiviers</b>	<b>Fontaine</b>	<b>Toury</b>	<b>SVI</b>
Phase 2 (5 ans)	411 485	170 345	211 655	230 820	<b>1 024 305</b>
Ex. 2010/2011	82 297	34 069	42 331	46 164	<b>204 861</b>
Consommation	70 859	40 569	31 658	46 892	<b>189 978</b>

Pour rappel, ces droits attribués gratuitement dans le cadre du plan national d'allocation des quotas par l'Etat sont comptabilisés au bilan pour une valeur nulle.

En revanche, les droits acquis à titre onéreux sur le marché sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Au cours de cet exercice, il n'y a pas eu d'acquisition de ce type comme au cours de l'exercice précédent.

#### **B) Actifs financiers non courants**

<b>Titres de participation non consolidés</b>	<b>Quote-part capital détenu</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>Résultat</b>	<b>Valeur nette à l'actif 2011</b>	<b>Valeur nette à l'actif 2010</b>
STE CHAMPENOISE DE GESTION	18	8 961	2 809	20 684	19 294
FRANCE-ALCOOLS	22	6 380	943	1 295	1 417
SIDESUP	15	2 388	-1 257	409	409
SICA PULPE Hte PICARDIE	20	4 331	-637	365	365
SIDEFO	17	2 479	-123	335	335
AUTRES				2 056 (1)	1 944 (2)
<b>TOTAL</b>				<b>25 144</b>	<b>23 764</b>

(1) Dont dépréciation : 73

(2) Dont dépréciation : 73

C) Stocks et en-cours

Stocks	Valeur nette 31/03/2011	Valeur nette 30/09/2010
Matières consommables	10 007	11 251
Produits en cours	10 716	2 702
Produits finis	90 017	6 645
Marchandises	5	0
<b>TOTAL</b>	<b>110 745 (1)</b>	<b>20 598 (2)</b>

(1) Dont dépréciation : 80

(2) Dont dépréciation : 82

D) Les créances

	Valeur nette 31/03/2011	Valeur nette 30/09/2010
Clients	30 567	25 999
Effets à recevoir	3 154	2 202
Créances fiscales	4 199	2 191
Impôt sur les Sociétés	14	675
Autres créances	8 198	11 474
<b>TOTAL</b>	<b>46 132 (1)</b>	<b>42 541 (2)</b>

(1) Dont dépréciation : 389 (372 de dépréciation de compte courant SICA Pulpe de Haute Picardie)

(2) Dont dépréciation : 1489 (1472 de dépréciation de compte courant SICA Pulpe de Haute Picardie)  
Toutes les créances sont à moins d'un an.

E) Les actifs financiers courants

En conformité avec l'IAS 7 § 7, il s'agit des certificats de dépôt dont l'échéance est supérieure à trois mois.

Les certificats de dépôt de cette nature s'élèvent à 4 032 K euros au 31/03/11 et ont été rémunérés à un taux moyen de 1.03% par différents établissements français. Il n'existait pas d'échéance supérieure à trois mois à la clôture du 30/09/10.

F) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Valeur de marché au 31/03/11	Valeur de marché au 30/09/2010
Disponibilités	468	386
Concours bancaires	-20 194	-1 890
Sicav monétaires	1 965	870
Fonds commun	15 135	2 246
Certificats de dépôt (1)	233 214	302 281
Autres	133	4
<b>TOTAL</b>	<b>230 721</b>	<b>303 897</b>

(1) Echéances inférieures ou égales à trois mois

### G) Capitaux propres

Le capital social de 2 844 K euros est divisé en 149 670 actions au nominal de 19 euros chacune, entièrement libérées.

### H) Tableau des Provisions

	30/09/2010	Dotations	Reprises		31/03/2011
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
<b>PROVISIONS</b>	<b>7 618</b>	<b>384</b>	<b>-195</b>	<b>-13</b>	<b>7 794</b>
Provision sur engagements donnés	1 722	0	-140	0	1 582
Provision indemnités départ retraite (1)	4 988	11	-46	0	4 953
Autres provisions	908	373	-9	-13	1 259
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>1 644</b>	<b>0</b>	<b>-1 102</b>	<b>0</b>	<b>542</b>
Autres actifs financiers	73	0	0	0	73
Stocks	82	0	-2	0	80
Créances	1 489	0	-1 100	0	389
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 262</b>	<b>384</b>	<b>-1 297</b>	<b>-13</b>	<b>8 336</b>

- (1) Cette provision est particulièrement sensible à l'hypothèse du taux d'actualisation. Une variation à la hausse de 1 point du taux d'actualisation aurait eu un impact sur nos comptes semestriels de – 490 K€ sur la valeur de la provision au 31/03/11. A l'inverse, une diminution de 1 point aurait augmenté notre provision de 575 K€. L'engagement au titre de l'indemnité de retraite couvert par un contrat d'assurance s'élève à 134 K euros.

### I) Dettes financières

<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	128	125
Autres dettes financières	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>126</b>

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture et l'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

	<b>A moins d'1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
<b>Total des dettes financières</b>	59	70	0	129

**J) Fournisseurs et autres dettes d'exploitation**

	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>19 123</b>	<b>10 873</b>
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>43 798</b>	<b>39 894</b>
Dettes personnel (participation des salariés incluse)	16 985 (1)	10 266 (2)
Dettes envers les organismes sociaux	5 141	2 357
Dettes envers les organismes fiscaux	2 840	2 864
Impôt sur les Sociétés	2 802	9 809
Dettes sur immobilisations	1 332	1 928
Autres dettes	14 698	12 670
<b>TOTAL</b>	<b>55 091</b>	<b>62 033</b>

(1) Dont 4 596 à plus d'un an (part à plus d'un an de la participation des salariés)

(2) Dont 4 158 à plus d'un an (part à plus d'un an de la participation des salariés)

**K) Charges à payer – Produits à recevoir**

<b>Charges à payer</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Fournisseurs factures non parvenues	13 611	6 333
Personnel	14 087	5 948
État - Impôts et taxes	1 169	1 758
Créditeurs divers	10 593	11 032
Intérêts courus	33	69
<b>TOTAL</b>	<b>39 493</b>	<b>25 140</b>

<b>Produits à recevoir</b>	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Clients factures à établir	136	501
Débiteurs divers	7 779	7 815
<b>TOTAL</b>	<b>7 915</b>	<b>8 316</b>

**Litige relatif aux cotisations à la production :**

Rappelons que suite à l'action judiciaire engagée à l'encontre de la Commission de Bruxelles concernant les modalités de calcul des cotisations à la production des campagnes 2001/2002 à 2003/2004, la profession sucrière avait obtenu gain de cause devant les Tribunaux (nationaux et européens).

Les règlements d'application des cotisations à la production desdites campagnes avaient été invalidés.

Dans ces conditions, il appartenait aux instances communautaires de proposer des nouveaux règlements pour ces campagnes. Le règlement de la Commission publié en Décembre 2009 ignore les décisions de principe rendues par la Cour de Luxembourg en confirmant purement et simplement l'exigibilité des cotisations mises indûment à la charge des producteurs.

La Cour de justice de Luxembourg a été de nouveau saisie. Elle devra dire si l'interprétation de son arrêt du 8 Mai 2008 par la Commission lui semble conforme (ou non).

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### A) Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/03/2011	30/09/2010
<b>a) Analyse par branche d'activité</b>		
Sucre	131 559	247 660
Alcool	18 013	32 528
Mélasses	3 329	6 756
Prestations de services	5 599	9 397
Marchandises revendues en l'état	16 644	13 545
Activité agricole	1 881	2 848
Pulpes	2 733	3 756
Divers	1 089	1 741
<b>Total</b>	<b>180 847</b>	<b>318 231</b>
<b>b) Analyse géographique des ventes de sucre et d'alcool</b>		
Sucre France	96 994	173 337
Sucre Export	34 565	74 323
Alcool France	18 013	32 528
Alcool Export	-	-
<b>Total</b>	<b>149 572</b>	<b>280 188</b>

### B) Charges d'exploitation

	31/03/2011	30/09/2010
Achats de graines de betteraves	8 816	8 733
Achats de betteraves	103 569	108 303
Achats de sirop, mélasse et sucre pour refonte	2 509	1 419
Matières consommables (coke, pierre à chaux, ...)	18 893	19 509
Achats de fournitures (eau, électricité, gaz, ...)	18 166	22 634
Variation des stocks	- 91 395	- 312
Entretiens et réparations	10 917	10 047
Transport et chargement de betteraves	17 000	15 777
Autres (sous traitance, location, assurances...)	11 844	18 594
<b>TOTAL</b>	<b>100 319</b>	<b>204 704</b>

### C) Charges du personnel

	31/03/2011	30/09/2010
Salaires	17 887	21 557
Charges sociales	7 829	10 106
Intéressement	764	949
Participation	2 002	2 714
<b>TOTAL</b>	<b>28 482</b>	<b>35 326</b>

**D) Résultat financier**

	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Revenus des titres de participation	857	618
Revenus des VMP et certificats de dépôts	1 138	748
Produits nets sur cession de VMP	14	23
Contrats à terme	2	844
Autres produits financiers	75	125
Intérêts comptes courants participation des salariés	-198	-357
Autres charges financières	-17	-94
<b>TOTAL</b>	<b>1 871</b>	<b>1 907</b>

**E) Autres produits et charges opérationnels**

	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Produits de cessions des immobilisations	154	169
Reprise provision pour risques et charges	0	511
Autres produits	29	178
VNC immobilisations	-27	-15
Provisions pour litiges	0	-511
Autres charges	-13	-193
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>139</b>

**F) Impôt sur les bénéfices**

	<b>31/03/2011</b>	<b>30/09/2010</b>
Impôt effectif	13 490	21 261
Impôt différé	630	-466
<b>TOTAL</b>	<b>14 120</b>	<b>20 795</b>

*Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée :*

<b>31/03/2011</b>	
Résultat consolidé avant impôt	40 947
Taux de l'impôt	<b>34,43%</b>
<b>Impôt théorique</b>	<b>14 098</b>
Différences permanentes et autres décalages	22
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>14 120</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### A) Effectif moyen

	31/03/2011	30/09/2010
Cadres et Agents de Maîtrise	182	171
Employés et Ouvriers	488	491
<b>TOTAL</b>	<b>670</b> (1)	<b>662</b> (2)

(1) Dont 92 saisonniers.

(2) Dont 87 saisonniers

### B) Créances et dettes représentées par des effets de commerce

	31/03/2011	30/09/2010
Clients, effets à recevoir	3 154	2 202
Fournisseurs, effets à payer	246	134

### C) Eléments concernant les entreprises liées

Néant au 31/03/11.

### D) Engagements financiers

#### 1) Engagements reçus

- Engagements reçus par la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES .....13 087
- Engagements reçus par la SUCRERIE DE TOURY..... 7 264

Ils concernent essentiellement des cautions reçues d'organismes financiers couvrant nos opérations d'exportation de sucre hors quota (obligation imposée par France Agri Mer)

#### 2) Engagements donnés

- Engagements donnés par la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES ..... 1 582
- Engagements donnés par la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES ..... 81

Ils concernent des garanties accordées au profit d'organismes financiers ayant consenti des prêts aux Sociétés non consolidées du Groupe.

## VI.- RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.

### 1°) Faits caractéristiques de l'exercice

#### REGLEMENTATION SUCRIERE EUROPEENNE

Dans l'annexe, il est fait mention des décisions réglementaires prises par la Commission de Bruxelles au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice. Celles-ci ont pour conséquence – face à une situation tendue en matière d'offre de sucre – d'augmenter les tonnages disponibles dans l'U.E de 800.000 Tonnes.



## **2°) Activités et résultats du Groupe.**

Au 31 Mars 2011, le chiffre d'affaires du Groupe ressort à 181 Millions d'euros contre 177 Millions au 31 Mars 2010 soit une faible hausse (2%), le rythme des sorties sur la période ayant été un peu plus soutenu qu'un an auparavant. Sur l'année, le chiffre d'affaires sucre devrait être en retrait dans une fourchette de 3 à 5 %, les quantités produites au titre du sucre hors quota étant moindres. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des activités annexes (distillerie et sécherie de pulpes) devrait être en hausse par suite d'une amélioration des prix.

Le résultat opérationnel courant ressort à 39.076 K€ contre 35.265 K€ au 31 Mars 2010. Cette augmentation sur le semestre tient au fait (comme indiqué ci-dessus) que les tonnages commercialisés sur cette période, ont été légèrement plus importants, notamment pour les sucres du quota. Dans ces conditions, un rééquilibrage s'opérera sur le second semestre. Il convient de signaler que les résultats des activités annexes (distillerie, exploitation agricole et sécherie de pulpes) seront en hausse du fait d'une meilleure valorisation des produits.

Au final, sur l'exercice, le résultat opérationnel consolidé devrait être légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, du fait d'une moindre production de sucre (-5 %) et de l'augmentation de certains coûts (énergie, transport).

Le résultat financier ressort à 1.871 K€ contre 1.459 K€ le semestre précédent.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 14.120 K€, le résultat net s'établit à 26.827 K€ contre 24.371 K€ le semestre clos au 31 Mars 2010.

## **3°) Situation et perspective des différents pôles.**

Pour les raisons exposées au paragraphe ci-dessus, le résultat de l'activité sucrerie sera un peu moins élevé.

En revanche, pour ce qui concerne l'activité distillerie, réalisée au sein de la Sucrerie de TOURY et qui représente moins de 10 % de l'activité du Groupe, le résultat s'améliorera. Il en ira de même pour l'activité sécherie de pulpes.

## **Situation de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES :**

Les comptes sociaux du premier semestre de l'exercice arrêtés à la date du 31 Mars 2011 font ressortir un résultat net de 12.305 K€ contre 8.691 K€, la filiale SOCIETE SUCRERE DE PITHIVIERS LE VIEIL ayant versé un dividende en hausse de 12.157 K€ contre 8.105 K€ l'exercice précédent.

## **4°) Evolution et perspective.**

Pour les raisons indiquées aux points ci-dessus, les résultats du Groupe au 30 Septembre 2011 seront en très léger retrait.

## **5°) Risques et incertitudes.**

Au cours du semestre écoulé, aucun évènement particulier n'est à signaler.

## **6°) Gouvernance de l'entreprise.**

Il est rappelé que le Groupe dispose d'un Comité d'Audit au niveau de sa Société mère, la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES. Au cours du premier semestre, ce Comité s'est réuni en deux occasions procédant à la suite de l'analyse du processus d'identification des risques et à l'examen des comptes.

## **VII.- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Société Vermandoise de Sucreries, relatifs à la période du 1er octobre 2010 au 31 mars 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Paris, le 27 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT  
Département de KPMG S.A.

David Elkaïm

**ATTESTATION**

**Période du 1<sup>er</sup> Octobre 2010 au 31 Mars 2011.**

Nous attestons qu'à notre connaissance, les comptes consolidés semestriels de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

Nous attestons que le rapport semestriel d'activité figurant en point VI du rapport financier présente les faits les plus importants survenus au cours de ce semestre, l'impact sur le résultat de notre activité, ainsi qu'une description des perspectives, des risques et des incertitudes pour le second semestre de notre exercice comptable.

**Fait à ESTREES-DENIECOURT, le 27 Mai 2011**

**Le Président du Directoire**

**Le Secrétaire Général**